le couvert duquel s'accomplirait l'occupation du Vatican, par les troupes itrliennes. D'aucuns même vont jusqu'à supposer que, selon la tournure que prendrait la situation internationale, M. Grispi ne se proposerait rien moins que d'empêcher à tout prix le départ du Pape, de peur que l'acunté de la question romaine n'en vint à aggraver la situation générale et aussi dans le but de garder à Rome le Pape comme otage en cas de guerre.

A l'appui de cette dernière version, on cite les fameux articles que M. Crispi a inspirés naguère à son organe la Riforma pour soutenir que le Pape se trouve parfaitement bien à Rome et qu'il

n'a nul besoin d'aller chercher ailleurs un refuge.

Quoiqu'il en soit, il se dégage de cet ensemble de mesures de surveillance, à coup sûr rien moins que favorable à la dignité et à la liberté pontificale, l'aveu significatif de l'émoi de l'Italie officielle devant la probabilité du départ du Pape, et en même temps s'il le fallait encore, la pleine justification de cette mesure extrême. En effet, comme le dit à ce propos l'Osservatore romano, un Pontife entouré de pareil espionnage et guetté de la sorte jusque dans sa demeure est à coup sûr, si l'on tient compte de son auguste dignité et de l'éminent ministère qu'il exerce, dans des conditions bien pires que celles d'un simple particuller qui traînerait la chaîne des forçats."

Aussi le corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège a t il été vivement impressionné par ces mesures de surveillance adoptées aux abords du Vatican, et il en a aussitôt référé aux puissances respectives pour demander des instructions. Quelques unes de ces puissances auraient déjà autorisé leurs représentants auprès du Saint-Siège à se mettre pleinement à la disposition du Pape pour l'escorter en cas de départ, pendant qu'elles auraient chargé leurs autres représentants près le Quirinal de demander des explications sur la surveillance dont le Vatican est l'objet.

L'Osservatore romano dit à ce sujet : Comme l'on voit, le Vatican est gardé d'office, et le Pape jouit d'une liberté pleine et illimitée! Mais, demanderons-nous, si le Pape, au lieu d'être souverain, avec les honneurs et les prérogatives de souverain, dans la ville qui doit être le siège honoré et respecté du Poutificat, était un malfaiteur de la pire espèce, condamné au domicile forcé, que pourrait on faire de plus? L'honorable Crispi fait dire par ses journaux que nulle part le Pape ne trouverait la liberté que lui offre le gouvernement italien à Rome. Oh! Une brillante liberté que celle qui consiste à vous entourer, à vous épier, à ne pas vous laisser un instant de rédit, à s'enquérir de ce que vous faites, de ce que vous pensez.

Nous ignorous ce que l'avenir nous réserve; mais ce que nous savons bien, c'est que si les événements et plus encore l'inintelligence et la perversité de nos gouvernements forçaient le Pape à prendre la route de l'exil, en quelque contrée qu'il portât ses pas, ce pays offrirait au Pape une hospitalité plus libre et